

<http://ujfp.org/spip.php?article2927>



Pétition contre la lettre circulaire Alliot Marie

- L'UJFP en action - Pétitions - Pétitions à signer sur d'autres sites -



Date de mise en ligne : mardi 22 octobre 2013

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

L'UJFP appelle à signer la pétition ci-dessous, initiée par le Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI), dont elle est adhérente.

Cette pétition sera remise au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Christiane Taubira

Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) : Abrogation de la lettre - circulaire Alliot-Marie

Pétition du Collectif National CNPJDPI

Paris, France

En février 2010, la Ministre Alliot-Marie, alors Garde des Sceaux, demandait par une lettre - circulaire aux Parquets d'engager des poursuites contre les personnes appelant ou participant à des actions de boycott des produits déclarés israéliens. S'appuyant sur un article de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, elle assimilait ces actions à de la provocation à la discrimination ou à la haine raciale.

Le Collectif National pour une Paix Juste et durable entre Israéliens et Palestiniens (CNPJDPI) demande l'abrogation de cette circulaire scélérate qui attaque directement la liberté d'expression et vise, en tentant de les criminaliser, à museler des actions citoyennes et non violentes contre l'impunité d'un état, Israël, qui viole en permanence le droit, notamment par la colonisation.

[Pour signer cette pétition](#)